

# Transitions écologiques des territoires

Master Science politique

 Durée  
2 ans

 Composante  
Faculté des  
sciences  
juridiques,  
politiques et  
sociales

## Présentation

Le master Science politique parcours Transitions écologiques des territoires forme des professionnels capables de contribuer à adapter les territoires et à les rendre plus résilients face aux différentes contraintes générées par la crise écologique (crise climatique, crise de la biodiversité, érosion des ressources naturelles, pollutions diverses, inégalités environnementales...).

Son ambition est triple :

- Dispenser des savoirs spécifiques permettant de mesurer les différentes dimensions et enjeux de la crise écologique (y compris sur le plan politique et social), dans leur ampleur et leur temporalité.
- Fournir de solides éléments de compréhension des dynamiques et des situations locales : bonne connaissance de l'action publique locale, du jeu politique local et du métier d'élu, capacité à identifier les spécificités des territoires et à développer et porter des projets adaptés, capacité à repérer les points de blocage ainsi que les leviers d'action et les partenaires institutionnels potentiels pour faire avancer les projets...
- Accompagner l'insertion professionnelle. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants et de chercheurs spécialistes des politiques environnementales et de l'écologie politique, de l'action publique locale ou de la démocratie participative. Elle est complétée par un grand nombre de

professionnels dont les structures sont prêtes à accueillir des stagiaires en M2 (responsables de services dédiés à l'environnement dans des collectivités locales, chargés de mission, consultants).

Au cours de la première année du master, les étudiants bénéficient de quelques enseignements communs avec les autres parcours (notamment le cours de "Politiques environnementales"), mais déjà de cours spécialisés et d'une découverte du milieu professionnel.

Le M1 vise à transmettre une culture solide et une capacité à analyser de façon critique les termes des débats sur l'environnement et l'écologie.

Au cours du M1, l'équipe pédagogique propose un accompagnement personnalisé dans le cadre du mémoire de recherche, qui est obligatoire, avec notamment un TD spécifiquement dédié à la méthodologie de la recherche.

Tournée résolument vers l'insertion professionnelle, la deuxième année de master est centrée sur la transmission de compétences pratiques et opérationnelles, les cours étant essentiellement donnés par des professionnels.

Durant ce M2, la promotion réalise un projet collectif sous la forme d'une étude commanditée par un partenaire extérieur (par exemple le Conseil Régional, la MEL, la direction régionale ou départementale du ministère de la transition écologique, un PNR, le CERDD...).

## Savoir-faire et compétences

- Comprendre le caractère multi-dimensionnel et systémique des enjeux environnementaux, et en particulier savoir les relier à des enjeux sociaux (inégalités environnementales, pouvoir d'achat, déficit de mobilité ou de qualification, etc.) ;
- Maîtriser la complexité de l'action publique locale et le rôle respectif des différents acteurs dans le champ de l'environnement et de l'aménagement du territoire ;
- Connaître les fondamentaux du droit de l'environnement, notamment dans ses applications sur les territoires ;
- Piloter la politique environnementale d'une collectivité locale ou d'un organisme public ;
- Porter et mettre en œuvre des projets concrets dans le champ des politiques environnementales ;
- Identifier les acteurs susceptibles de contribuer à des projets territoriaux relatifs à l'environnement (institutions, collectivités, associations, entreprises...) ;
- Mobiliser ces acteurs, repérer les points de blocage, faire émerger des propositions partagées ;
- Mettre en place et animer des comités de pilotage (conduite et animation de réunions, négociation, rédaction de comptes-rendus et de notes de synthèse, communication publique) ;
- Évaluer des programmes et des politiques dans le domaine de l'environnement ;
- Produire des synthèses, des diagnostics territoriaux, des supports cartographiques ;
  - Connaître les spécificités de la communication environnementale ;
  - Préparer des diagnostics et contribuer au portage de projets relatifs à l'environnement dans un cabinet de consultance ou un bureau d'études.

## Les + de la formation

Les équipes pédagogiques du master proposent un accompagnement personnalisé dans le cadre du mémoire de recherche réalisé en master 1, comme dans celui des projets collectifs réalisés tout au long du master.

Sur les deux années, les étudiants réalisent notamment une étude commanditée par une institution, dans le cadre de l'atelier projet.

Cette pédagogie s'accompagne d'un suivi de l'insertion professionnelle via un réseau des Alumni (anciens diplômés du master créé en 2003) et le soutien d'un réseau de partenaires reconnus.

## Organisation

### Organisation

La formation est déclinée en blocs de connaissances et de compétences qui permettent l'acquisition de compétences professionnelles de façon progressive tout au long des 4 semestres :

- BCC 1 : Analyser les dynamiques du champ politique ;
- BCC 2 : Devenir des professionnels de l'environnement ;
- BCC 3 : Produire et communiquer des savoirs ;
- BCC 4 : Mobiliser ses acquis en contextes professionnels.

Master 1 : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche / stage facultatif

Master 2 : Stage de 3 à 6 mois à partir de janvier

## Admission

### Conditions d'admission

En Master 1 : Déposez votre candidature sur la plateforme nationale Mon Master en suivant ce lien : <https://monmaster.gouv.fr>

En Master 2 : Déposez votre candidature sur la plateforme Ecandidat de l'université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Le parcours TET est uniquement accessible à des personnes dotées d'un bon niveau général en science politique et en sociologie politique (notamment dans les matières relatives à l'action publique et à l'exercice des métiers politiques).

Il s'adresse donc en priorité aux personnes titulaires d'une licence de science politique ou de sciences sociales, et dont le projet professionnel est cohérent avec les débouchés auxquels il prépare. Les personnes qui n'ont pas suivi de licence de science politique peuvent être admises dans le parcours TET, mais seulement à la double condition suivante :

- Avoir obtenu une licence de sciences sociales, et durant celle-ci avoir suivi plusieurs cours de type "Introduction à la science politique" ou "Sociologie politique" ;
- Avoir obtenu une très bonne moyenne générale, mais aussi de très bonnes notes dans les cours cités ci-dessus.

Le fait d'avoir une expérience professionnelle dans le champ de l'environnement (stage, contrat de travail, engagement associatif) sera considéré comme un atout supplémentaire dans une candidature.

Le parcours TET n'est pas ouvert aux candidatures Campus France.

Les étudiants sélectionnés peuvent proposer un projet de césure uniquement entre le M1 et le M2, si le projet à mettre en œuvre pendant cette année de césure est cohérent avec l'objectif de la formation, et après accord du responsable de la formation.

## Et après

### Poursuite d'études

Après avoir obtenu le diplôme du parcours TET, il est possible de poursuivre par un autre Master, en France ou à l'étranger, ou en intégrant un établissement de préparation à des concours de la fonction publique.

### Insertion professionnelle

Les débouchés du parcours TET sont variés :  
Responsable de service, chargé/chargée de mission, chef/cheffe de projet, consultant/consultante...

- dans les nombreux domaines de mise en œuvre des politiques environnementales (plans climat air énergie territoriaux, politiques de biodiversité, gestion et prévention des déchets, mobilités actives, projets alimentaires territoriaux, agriculture urbaine, lutte contre la précarité énergétique, etc.) au niveau des territoires ;
- dans les collectivités locales, dans les services déconcentrés de l'État, dans des institutions publiques et parapubliques (délégations régionales de l'ADEME, PNR, Agences de l'eau, syndicats intercommunaux...), dans des associations, dans des bureaux d'étude, dans des organismes consulaires (chambres d'agriculture) ...

## Infos pratiques

### Autres contacts

Scolarité de M1 : master1-droit@univ-lille.fr  
Scolarité de M2 : master2-droit@univ-lille.fr  
gregory.derville@univ-lille.fr

### Lieu(x)

 Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales

### Campus

 Campus Moulins Lille